

ANNEXE 3/ LES TARIFS

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS

Quotient en euros	De 0 à 599	De 600 à 750	De 751 à 900	De 901 à 1100	De 1101 à 1500	1501 et +
Prix horaire	1.45€	1.69 €	1.94 €	2.02 €	2.10 €	2.26 €
Prix du repas	4.01 €					

Les tarifs horaires indiqués ci-dessus seront appliqués au quart d'heure selon le temps d'accueil de l'enfant. Tout quart d'heure commencé est dû.

Les heures d'arrivées et de départ notifiées sur la fiche d'inscription font foi. Un changement d'horaires est possible selon les modalités d'annulations.

En cas d'annulation d'une réservation hors des délais :

- **Si la structure a été prévenue de l'absence de votre enfant**, il vous sera facturé le minimum de présence, soit

Une journée : facturation de 7h30 de présence (soit de 9h à 16h30) + le coût du repas.

Une après-midi : facturation de 3h de présence (soit de 13h30 à 16h30).

Une matinée avec repas : facturation de 4h30 de présence + le coût du repas (soit de 9h à 13h30).

- **Si la structure n'a pas été prévenue de l'absence de votre enfant et sans justificatif médical**, la réservation initiale (à partir des heures d'arrivée et de départ indiquées lors de l'inscription) sera facturée.

Date d'annulation	Annulation par mail ou par écrit hors délai	Absence non signalée	Certificat médical donné
Coût	Facturation minimale	Facturation de la réservation initiale	Aucune facturation

Remboursement :

Les heures d'absence seront remboursées uniquement sur présentation d'un certificat médical ou d'une ordonnance.

Uniquement si :

- La structure a été prévenue dans les 48h de l'absence de l'enfant

Et si :

- Le justificatif d'absence est donné au service concerné sous 8 jours à compter de la date d'émission du certificat.